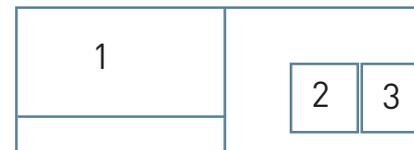




- 1 Vallée de la Sarre près de Bissert © FRANÇOIS SCHWAAB
- 2 La Laïche des tourbières, inventoriée dans une mardelle à sphaignes du site © FRANCK LE DRIANT
- 3 La Linaigrette à feuilles larges, présente dans le marais alcalin de Léning © FRANCK LE DRIANT





Vallées de la Sarre, de l'Albe et de l'Isch - Marais de Francaltroff



Superficie : 970 ha
Département : Moselle
Maître d'ouvrage : État
Opérateur : non désigné au 1/11/2011

Une large vallée pour une si belle rivière

Le site « Vallée de la Sarre, de l'Albe et de l'Isch – Marais de Francaltroff » est un site éclaté, installé sur le plateau lorrain jouxtant les Vosges du Nord, entre Fénétrange, Drulingen, Sarre-Union, Francaltroff et Sarralbe.

La Sarre naît de la confluence de la Sarre Rouge et de la Sarre Blanche qui s'unissent à Hermelange. En aval de Fénétrange, l'Isch vient grossir ses flots puis plus loin, dans la région de Sarralbe, c'est au tour de l'Albe de se jeter dans la Sarre. À cet endroit, la rivière quitte les terrains marno-argileux imperméables typiques du plateau lorrain pour former une terrasse alluvionnaire jusqu'à Herbitzheim en Alsace. Cette origine vosgienne confère à la Sarre de grandes particularités en comparaison avec les autres vallées lorraines : les alluvions acides permettent l'expression d'habitats et d'espèces de plantes acidiphiles*. Par ailleurs des espèces de la flore montagnarde, comme la Bistorte, s'expriment en plaine, bien en aval du massif vosgien.

Le site abrite une mosaïque exceptionnelle d'habitats de zones humides, allant des fragments de forêts alluviales* à des marais alcalins* et des tourbières acides, en passant par les prairies inondables. Les habitats d'intérêt communautaire regroupent des milieux aquatiques des rivières submontagnardes (*Habitat 3260*), des saulaies ripicoles* (*Habitat prioritaire 91E0*), des formations herbacées pionnières sur des bancs de dépôts alluviaux* en bordure de la Sarre (*Habitat 3270*), ainsi que des prairies mésophiles* à Colchique fauchées ou pâturées (*Habitat 6510*), des mégaphorbiaies* à Reine des prés (*Habitat 6430*) dans des zones en friche, mais également des habitats de marais alcalins* (*Habitat 7230*), de cladiaies* (*Habitat prioritaire 7210*), de molinaies oligotrophes* (*Habitat 6410*) et ceux très ponctuels de tourbière acide (*Habitats prioritaires 7110 et 7140*) localisés dans une mardelle* remarquable à sphaignes*. L'ensemble des bas-marais* alcalins* de Francaltroff-Léning est dans un bon état de conservation et constitue un des sites les plus remarquables de ce secteur.

Cette richesse et cette diversité permettent la présence d'espèces végétales remarquables, dont plusieurs espèces protégées au plan régional, telles la Langue de serpent, la Linaigrette à feuilles larges, le Marisque, l'Œnanthe à feuille de peucedan, le Scirpe comprimé ou la Stellaire des marais, et au plan national, une extraordinaire station, la seule de plaine en Lorraine, de la Laïche des tourbières.

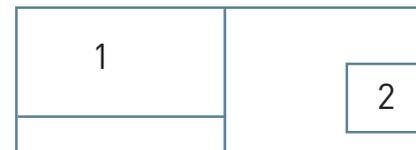
Cette richesse s'exprime également sur le plan faunistique puisque le site n'accueille pas moins de cinq espèces d'invertébrés inscrits à l'annexe II de la directive « Habitats-Faune-Flore ». Les prairies de la vallée de l'Isch abritent l'Azuré des paluds, grâce à la présence de la Sanguisorbe, plante indispensable au développement de ce papillon. Deux autres espèces de papillons, le Damier de la Succise et le Cuivré des marais, fréquentent également le site. Les berges de la Zelle et le marais de Léning sont quant à eux le terrain de chasse de l'Agrion de Mercure.

Et c'est enfin dans les marais de Léning et de Veckersviller que l'on peut trouver la plus rare des deux espèces de *Vertigo* inscrites en annexe II de la directive « Habitats-Faune-Flore » : le *Vertigo angustior*, petit mollusque gastéropode tout à fait méconnu. De plus, la Sarre et ses affluents accueillent deux poissons d'intérêt communautaire : la Bouvière et le Chabot commun.





1 Marais de Léning © FRANÇOIS SCHWAAB
2 L'Orchis de mai, belle orchidée aux couleurs vives, bien présente sur le marais de Léning © FRANÇOIS SCHWAAB



Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

Le site « Vallée de la Sarre, de l'Albe et de l'Isch – Marais de Francaltroff » regroupe les deux extrémités d'un éco-complexe de 1 500 ha. Les deux sites Natura 2000 (le site lorrain FR4100244 et le site alsacien FR4202003) constituent deux entités administratives dotées du même nom ; cependant, une seule et même entité écologique s'étend de part et d'autre de la limite entre la Moselle et le Bas-Rhin. L'État, représenté par le préfet de la Moselle et la communauté de communes du Pays de Sarre-Union, maîtres d'ouvrage respectifs de la partie lorraine et de la partie alsacienne, ont décidé, afin d'assurer la cohérence des objectifs et actions de gestion, de confier l'élaboration des documents d'objectifs des deux sites à une structure unique.

L'ensemble des habitats remarquables présents sur le site est étroitement dépendant de la dynamique hydraulique et des pratiques agricoles. C'est pourquoi il est indispensable de conserver le caractère inondable de ces vallées autant que d'y maintenir une activité d'agriculture herbagère extensive*, c'est-à-dire limitant les apports de fertilisants et développant la pratique des fauches tardives. Ces dernières, nécessaires au maintien des papillons d'intérêt communautaire du site, favorisent également le Courlis cendré et le Rôle des genêts, deux oiseaux d'intérêt communautaire dont la présence occasionnelle sur les prairies du site est signalée. Mentionnons également la reproduction régulière du Tarier des prés, dont les vallées de la Sarre et de l'Albe demeurent l'un des derniers bastions de nidification mosellans. Tant l'abandon des pratiques agricoles que leur intensification conduiraient à la disparition des habitats remarquables et des espèces que ceux-ci hébergent.

Pour garantir la protection pérenne des secteurs les plus sensibles du site, le Conservatoire des Sites Lorrains (CSL) a engagé, dans les années 1980, des démarches d'acquisitions foncières, qui lui ont permis d'être aujourd'hui propriétaire du marais de Léning (22 ha), du marais de Francaltroff (25 ha), ainsi que du site de l'Eberswinckel (5 ha) à Veckerswiller, grâce au soutien financier de la Région Lorraine et de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse. Le CSL assure sur ces secteurs une gestion favorable aux habitats et aux espèces qui ont justifié la désignation du site Natura 2000. De plus, en partenariat avec la commune de Francaltroff, le CSL protège près de 16 ha de prairies alluviales* avec l'aide d'agriculteurs locaux engagés dans une gestion extensive* adaptée à la sensibilité de ces milieux inondables.

Habitats représentés dans ce site

3260 3270 6410 6430 6510 7110 7140 7210 7230 91E0

Espèces représentées dans ce site

1014 1044 1060 1061 1134 1149 1163

Documentation

CSL (2006)
 CSL – BERNARD M. (2010)
 CSL - DABRY J. (2005)
 SELINGER-LOOTEN R. (2000)
 UPVM (2003)

